Ecole de Légny
Les Petits Elginois

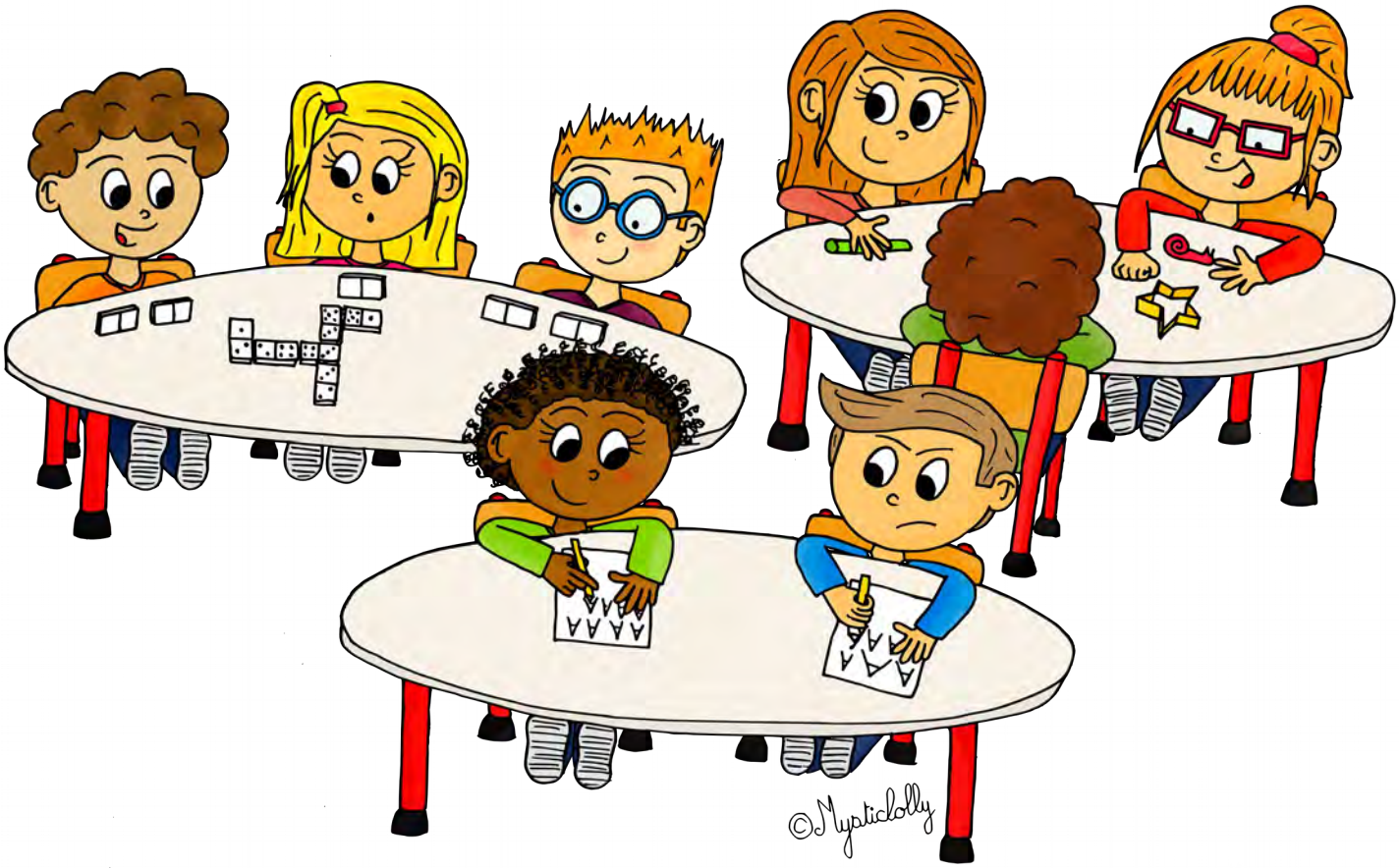

Livret d'information

Rentrée scolaire 2016

Activités périscolaires
Restaurant scolaire
Garderie

Chers parents,

Voici déjà deux années que notre école vit selon les nouveaux rythmes scolaires.

Notre volonté est de maintenir un projet d'activités artistiques et sportives permettant aux enfants de s'épanouir et de découvrir de nouveaux modes de communication et de maîtrise de soi (chant, musique, théâtre, yoga), des activités sportives originales axées sur des jeux traditionnels et des ateliers créatifs divers (activités manuelles, vidéo, BD).

Nous avons bien entendu conscience qu'il faut évoluer et renouveler certaines activités. La tâche est difficile car nous n'avons pas pu trouver dans l'immédiat de nouveaux intervenants afin de proposer d'autres thèmes aux enfants. Dans ce but et afin de ne pas tomber dans une routine qui pourrait à long terme lasser certains enfants nous avons réuni tous les intervenants en leur demandant de varier leurs activités et de travailler sur des projets nouveaux. Nous comptons sur eux pour que cette année soit enrichissante pour les enfants de notre école.

Dans l'immédiat il nous fallait se projeter sur la rentrée 2016 et établir un planning pour le premier semestre. Nous débuterons donc avec les mêmes intervenants mais nous avons établi certains contacts avec d'autres intervenants et nous pourrons modifier en cours de semestre ce programme si un nouveau projet nous séduit.

Nous vous avons consulté par l'intermédiaire des représentants des parents élus et nous sommes heureux de voir que dans l'ensemble vous êtes satisfaits des activités proposées et du rythme adopté. Sachez que nous agirons toujours pour que les enfants de l'école s'épanouissent à travers ces activités périscolaires.

Lors des deux premières années notre conseil avait décidé la gratuité totale de l'ensemble des activités. C'est une lourde charge que notre commune a supporté durant ces deux années. Nous avons donc décidé de vous demander une participation financière pour cette troisième année. Une participation de 15 € par famille quel que soit le nombre d'enfants nous a semblé être raisonnable. Certes cette somme ne permettra pas de couvrir le coût total de l'ensemble des activités mais contribuera à acheter le matériel nécessaire pour les projets mis en place. Le règlement de cette somme pourra bien entendu être échelonné en 2 ou 3 échéances.

UNE NOUVEAUTE POUR REGLER VOS FACTURES CANTINE, GARDERIE ET ACTIVITES PERISCOLAIRES : Le paiement par Internet ou le prélèvement automatique (Voir les documents joints en fin de livret)

Nous souhaitons vivement et sincèrement que la nouvelle année scolaire soit une réussite et contribue au bien être de vos enfants. C'est notre volonté.

Bonnes vacances
Bonne année scolaire

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal.

MODALITES D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Participation financière : 15 € à régler en début d'année ou 5 € par trimestre.

Afin d'organiser au mieux les différents groupes il conviendra d'inscrire votre enfant avant l**e 31 juillet** en remplissant le formulaire joint à déposer à la mairie directement ou par mail : **bureau@legny.fr**

Une inscription à l'année sera demandée **sur les 3 jours, sur 2 jours ou sur un jour**. Si vous préférez attendre que votre enfant s'habitue aux nouveaux rythmes, une inscription en cours d'année est possible.

LES HORAIRES :

Les activités proposées **ne sont pas obligatoires** (seule l'école l'est). Les parents ont donc le choix de venir récupérer leur(s) enfant(s) après la classe.

EMPLOI DU TEMPS 2016/2017 :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8H30-11H30	8H30-11H30	9H00-12H00	8H30-11H30	**8H30-11H30**
PAUSE MERIDIENNE	2H	1H30	Pas de cantine	1H30	**2H00**
APRES MIDI	13H30-16H30	13H00-15H00		13H00-15H00	**13H30-15H30**
ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES		**15H00-16H30**		**15H00-16H30**	**15H30-16H30**

ACTIVITES PROPOSEES (sportives, musicales, yoga, théâtre, ateliers créatifs)

1er SEMESTRE 2016

GROUPES	MARDI	GROUPES	JEUDI
PS + MS (21)	ATELIER CREATIF PRISKA / ANISSA	PS + MS (21)	SPORT CHRISTOPHE ANISSA
GS + CP (20)	CONTE MUSICAL MARIE	GS + CP (15)	EVEIL MUSICAL PASCAL
CE1 CM1 (14) Tout le semestre Moitié groupe CE2 (4) Alternance 1 sem sur 2 avec Yoga	SPORT CHRISTOPHE	CE1 CP (12)	ATELIER CREATIF PRISKA
CM2 (9) Tout le semestre Moitié groupe CE2 (4) Alternance 1 sem sur 2 avec sport	YOGA JULIE	CE2 (8)	CONTE MUSICAL MARIE
CE2 (6)	ATELIER CREATIF (Priska)	CM1 CM2 (12)	THEATRE MARIO

Programme susceptible d'être modifié si un nouvel intervenant et un nouveau projet sont trouvés.

Toute l'année Vendredi 15h30 – 16h30
Activités ludiques Encadrées par Priska et Anissa Employées municipales Titulaires du BAFA

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES PROPOSEES

Sport et jeux traditionnels :

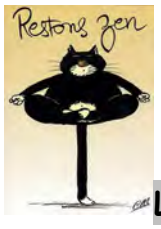

Le yoga

Eveil musical

Le conte musical

Le théâtre

Atelier créatif

ACCUEIL DES MERCREDIS APRES MIDI PAR LE CLUB DES 8 :

LE CLUB DES 8
« Les Framboisiers »
Place de l'ancienne église
69620 LE BOIS D'OINGT
Tél. 09.51.39.16.02
Courriel : secretariat@clubdes8.com
www.clubdes8.com

Suite au décret N°2014-1320 du 03/11/2014 la définition des temps extra-scolaires et périscolaires a été revue. L'accueil extra-scolaire se déroule les jours où il n'y a pas d'école. L'accueil périscolaire se déroule les jours où il y a école. Donc les mercredis après-midi deviennent du périscolaire comme la garderie.
La Communauté de Communes n'ayant pas la compétence périscolaire, elle ne pourra pas déclarer les mercredis après-midi à jeunesse et sport. En conséquence, la Communauté de Communes ne peut plus assurer le fonctionnement des ALSH sur ces temps-là. Les familles ayant recours à ce service se retrouvent donc sans solutions.

Les communes de **Bagnols, Frontenas, Le Bois d'Oingt, Légny, Moiré, Pouilly le Monial, Saint laurent d'Oingt et Theizé** ont décidé de se regrouper pour voir comment maintenir un service aux habitants. Pour se faire, elles ont sollicité l'association **« Le Club des 8 »** pour prendre en charge l'organisation des mercredis après-midi pour nos communes.
Dans ce cadre là les communes en questions vont subventionner cette association. Cette association étant gérée par des parents bénévoles des communes concernés, il serait bien que d'autres parents rejoignent le bureau afin de consolider cette association.

NOUVELLE ORGANISATION :

L'accueil comprendra le transport, le repas de midi, les activités de l'après-midi et le goûter et se fera sur la commune de Theizé. (Ouverture de 11h30 à 18h30)

L'organisation reste inchangée.
Un ramassage en car ou petit véhicule, encadré par des animateurs, sera organisé à partir de 11h30 (12h30 pour Légny). Il prendra les enfants inscrits devant chacune des écoles des communes adhérant au Club des 8. Tous les enfants prendront leur repas à Theizé. Les parents pourront venir chercher leurs enfants entre 17h et 18h30. Pour les enfants scolarisés dans d'autres communes extérieures, les parents devront utiliser leurs propres moyens pour les amener au centre.

Comment s'inscrire ?
Afin d'organiser au mieux cette rentrée, nous vous demandons d'inscrire **dès à présent** vos enfants si vous êtes intéressés par ce service. Les réservations sont à ce jour ouvertes pour la période du 2 septembre au 16 décembre 2015 auprès de :
Mélody FORY au 06 77 83 30 41 ou par mail à : direction@clubdes8.com

Elles seront prises dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

Un tarif unique de 18.50 € par enfant des communes adhérentes au projet. (pas de tarif dégressif)

Un tarif pour les communes extérieures sera communiqué ultérieurement.

RESTAURANT SCOLAIRE

La commune de Légny organise pour l'école publique un service de restauration.
Ce service n'a aucun caractère obligatoire pour la municipalité.
La prise en charge des enfants pendant la pause de midi qui doit offrir à ceux-ci un temps de nourriture, de détente et de convivialité, ne peut se faire que dans le cadre d'un règlement strict et accepté par chaque parent.

PLUSIEURS MODES D'INSCRIPTION :

- Inscription à l'année :

C'est le mode d'inscription le plus simple et le plus pratique. Il concerne les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire **de manière régulière, tous les jours ou toujours les mêmes jours.**
Une fiche d'inscription sera remise aux familles en début de rentrée scolaire.

- Inscription occasionnelle au mois :

Ces inscriptions se font obligatoirement à la mairie 15 jours avant le début du mois au moyen de la feuille d'inscription habituelle remise tous les mois dans les cahiers des enfants ou par mail.

MODIFICATIONS ET ANNULATIONS :

Que l'enfant soit inscrit au mois ou à l'année il est toujours possible de modifier l'inscription au restaurant scolaire :

- Soit en utilisant le tableau affiché à l'école la semaine précédente,
- **En cas d'enfant malade, l'absence doit être signalée dès le 1er jour auprès du secrétariat de mairie. Ce 1er jour constituant un jour de carence, le repas sera facturé à la famille. Le 2ème jour et les suivants sont décomptés, à condition que la famille ait prévenu la mairie. En aucun cas, les annulations ou ajouts de repas ne doivent passer par l'école. Si cette règle n'est pas respectée, les repas annulés au dernier moment seront facturés.**

Le traiteur assurant la livraison des repas ne prend plus en compte les ajouts du jour même, donc les repas servis en plus le jour même sont prélevés sur les portions des autres enfants. Cela pose naturellement un problème de parts notamment pour les desserts qui sont proposés individuellement.

POUR LE BIEN ETRE DES ENFANTS NOUS INVITONS DONC LES PARENTS A RESPECTER LES PROCEDURES D'INSCRIPTION ET LES DELAIS.

Un règlement complet sera remis aux parents lors de l'inscription au restaurant scolaire.

GARDERIE PERISCOLAIRE

La commune de Légny assure une garderie périscolaire pour les enfants scolarisés sur la commune. Ce service fonctionne uniquement pendant les périodes scolaires. La garderie périscolaire communale est gérée directement par la Mairie, avec du personnel communal.

HORAIRES :

La garderie fonctionne tous les jours de classe de **7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 19h00 le soir.**

INSCRIPTIONS :

- Inscription à l'année :

Pour faciliter les modalités d'inscription pour les familles dont les enfants fréquentent la garderie périscolaire **de manière régulière, tous les jours ou toujours les mêmes jours**, il est possible de les inscrire à l'année.
Une fiche d'inscription est remise aux familles en début d'année scolaire. Ce service ne peut être utilisé que s'il y a une régularité de fréquentation.

- Inscription occasionnelle :

Les inscriptions se font obligatoirement auprès de la mairie 15 jours avant le début du mois au moyen de la feuille d'inscription habituelle remise tous les mois dans le cahier des enfants ou par mail.

MODIFICATIONS ET ANNULATIONS :

Dans tous les cas, les parents ont la possibilité de modifier l'inscription à la garderie périscolaire :

- Soit en utilisant le tableau affiché à l'école la semaine précédente,
- Soit en le signalant à la personne responsable de la garderie la veille.

En l'absence de modification, les heures commandées seront facturées

Un règlement complet sera remis aux parents lors de l'inscription à la garderie périscolaire

DISCIPLINE :

L'ensemble des activités périscolaires ainsi que les périodes de cantine et de garderie sont sous la responsabilité de la municipalité. Il est évident que le bon déroulement de ces périodes ne peut se faire que dans le cadre d'un règlement strict où chaque enfant doit respecter les règles de vie collective imposées par les intervenants ou le personnel communal en charge de l'école.

Dans le cas d'un manquement à ces règles ou face à tout autre problème d'indiscipline nous nous verrons dans l'obligation de convoquer les responsables légaux.

Si un nouveau problème intervient nous pourrons être amenés à exclure l'enfant des activités périscolaires, de la cantine ou de la garderie.

Ecole Publique de Légny
« Les Petits Elginois »
Chemin des Ecoliers
69620 LEGNY

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES

ANNEE SCOLAIRE 2016 – 2017

RAPPEL :

- Inscription à l'année.
- Possibilité d'inscription en cours d'année
- Choix de l'inscription (3 jours, 2 jours, 1 jour)

NOM DES PARENTS : ……

ADRESSE : ……

TEL. : ……

			JOURS DE PRESENCE		
NOM PRENOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE	CLASSE FREQUENTEE EN 2015 / 2016	MARDI 15h00 16h30	JEUDI 15h00 16h30	VENDREDI 15h30 16h30

IMPORTANT : Les activités périscolaires débuteront le 1er jour de la rentrée. Afin de gérer au mieux les différents groupes nous vous remercions de déposer cette fiche avant le 31 juillet à la mairie ou par mail : bureau@legny.fr

Merci de votre compréhension

BULLETIN D'INSCRIPTION 2016/ 2017
CANTINE - GARDERIE PERISCOLAIRE –
INSCRIPTION ANNUELLE

Parents :

NOM Prénoms…….
……..

Adresse…….
……..

Tel……
…….

Demandent l'inscription de leur(s) enfant(s) à la cantine et/ou garderie périscolaire pour l'année selon les jours et horaires suivants pour :

Nom et prénom de l'enfant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie matin			Matin Midi		
Cantine					
Garderie 16h30/17h30					
Garderie 17h30/18h00					
Garderie 18h00/18h30					
Garderie 18h30/19h00					

Nom et prénom de l'enfant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie matin			Matin Midi		
Cantine					
Garderie 16h30/17h30					
Garderie 17h30/18h00					
Garderie 18h00/18h30					
Garderie 18h30/19h00					

Nom et prénom de l'enfant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie matin			Matin Midi		
Cantine					
Garderie 16h30/17h30					
Garderie 17h30/18h00					
Garderie 18h00/18h30					
Garderie 18h30/19h00					